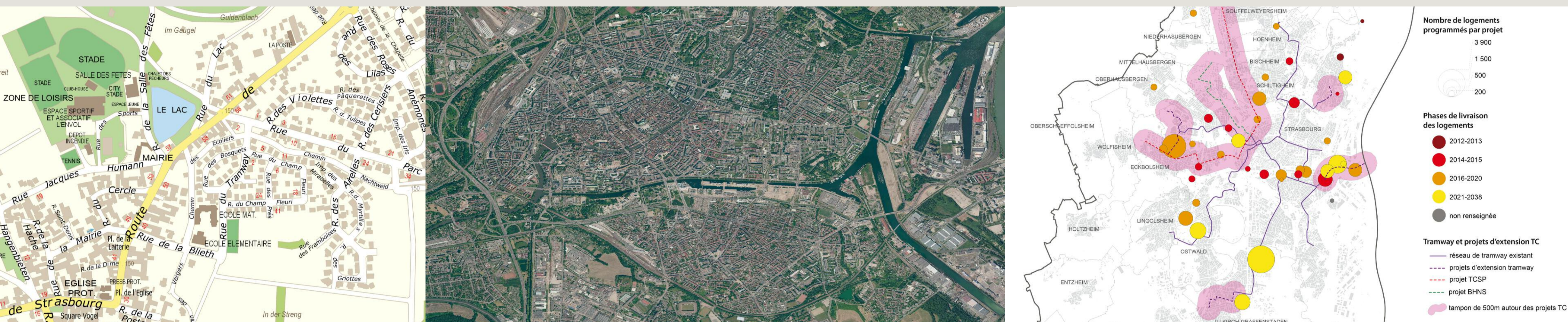


Direction Urbanisme et Territoires Service Géomatique et connaissance du territoire



Ses missions, ses compétences

Pour l'Eurométropole de Strasbourg

Le service Géomatique et connaissance du territoire est chargé de la constitution des données géographiques du Système d'information géographique (SIG) de la collectivité. Il assure la gestion et l'exploitation de ces données, notamment en produisant des analyses géographiques et des éditions de cartes thématiques. Il accompagne les autres services dans l'utilisation du SIG pour remplir leurs missions. Il assure la diffusion des données au sein de l'Eurométropole comme auprès des tiers : partenaires, entreprises ou particuliers. Il réalise des éditions graphiques de cartes et de plans, notamment à partir de relevés topographiques ou de photographies aériennes. Il assure enfin une expertise de géomètre pour la délimitation foncière des terrains de l'Eurométropole.

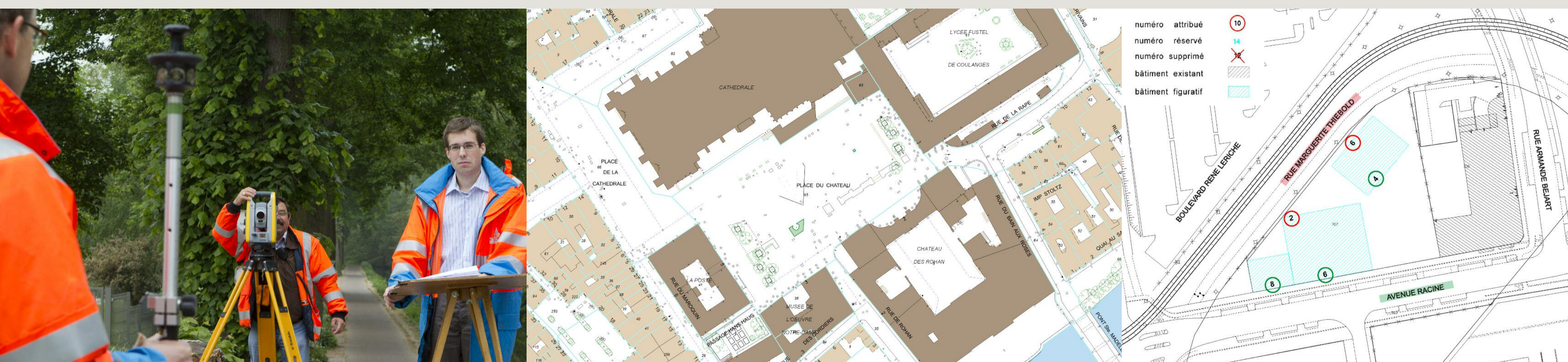
Pour la Ville de Strasbourg

Il instruit les demandes d'attestation de numérotage et d'attribution de numéros de voirie.

Sa permanence de recueil des demandes de travaux vous permet :

- de bénéficier rapidement de plans et de cartes des communes de l'Eurométropole, à disposition en libre service ;
- de faire des demandes d'édition de plans, de cartes ou de photographies aérienne sur le territoire et à l'échelle de votre choix ;
- d'obtenir des renseignements sur les adresses de la Ville de Strasbourg.





Département des données de référence

Gestion des données de référence

Il s'agit des données géographiques partagées par tous les acteurs du territoire et servant de support aux données « métier » ou thématiques, aux analyses et aux études. Elles sont constituées de données de différentes précisions et utilisables sur différentes plages d'échelles : topographie, parcellaire, cartographie, orthophotographie, adresses et voies.

→ Ces données sont toutes disponibles dans l'outil SIG de la collectivité, certaines d'entre elles sont disponibles en opendata sur le site Internet de la collectivité, d'autres sont soumises à un tarif de diffusion.

Travaux d'arpentage et expertise foncière

Pour les terrains de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg (hors domaine public), analyse technique, préparation et suivi des dossiers.

Travaux de terrain

Travaux topographiques : mise à jour de données, travaux altimétriques, implantations, levés de bâtiments (intérieur, façade) ;

Contrôle de prestations externes et contrôle de qualité des bases de données.

→ Des formulaires de demande de travaux d'arpentage ou de travaux topographiques sont disponibles pour les services de l'Eurométropole sur l'Intranet :

Rubrique Formulaires et modèles > Travaux d'arpentage et relevés topographiques

Gestion des référentiels altimétriques et planimétriques

Il s'agit de réseaux de points répartis sur tout le territoire et connus avec une forte précision en X, Y ou Z. Une station permanente GNSS (positionnement par satellite) nommée Étoile vient compléter le dispositif.

→ Les données des référentiels altimétriques et planimétriques sont disponibles sur le site de l'Institut national de l'Information géographique et forestière.

(IGN) : gedodesie.ign.fr

Réalisation des fonds cartographiques généraux

- Cartes grand format : Strasbourg avec Grande-Île, Strasbourg centre, Eurométropole, Eurométropole nord, centre et sud.
- Cartes des communes et des quartiers de Strasbourg avec index des rues.
- Atlas de l'Eurométropole avec index des rues.

→ Ces documents sont disponibles (en direct ou sur commande) auprès de la permanence de recueil des demandes de travaux.

Attribution d'adresses (Ville de Strasbourg)

Instruction des demandes d'attribution d'adresse ou de renumérotage et rédaction des arrêtés d'attribution.

→ Les demandes d'attribution d'adresses sont à envoyer par courrier postal ou électronique.

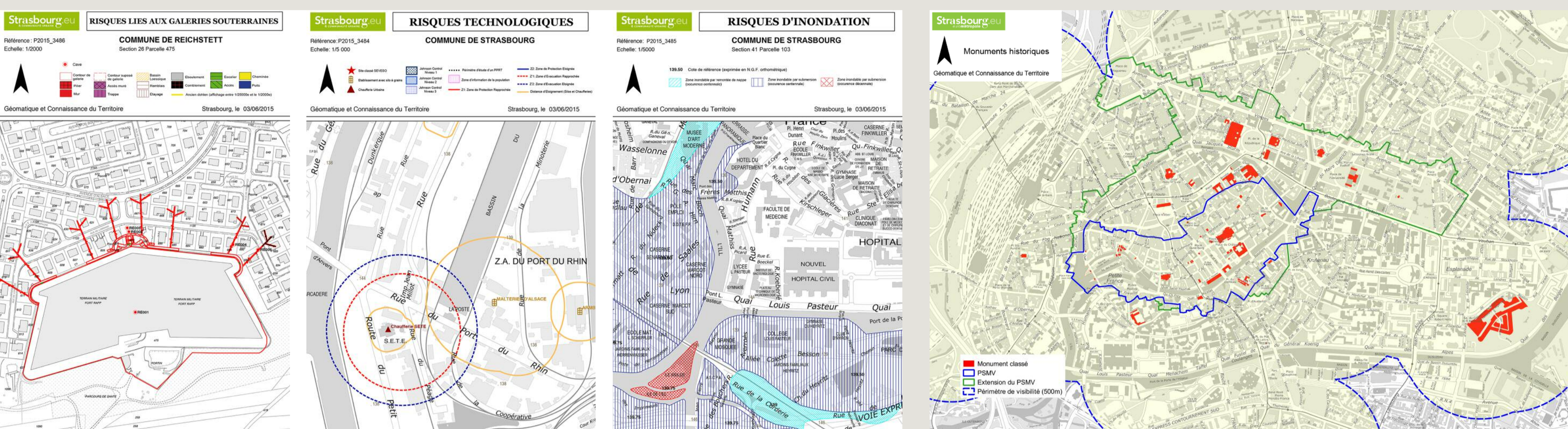
geomatique@strasbourg.eu

Animation des partenariats de constitution de données

Animation de la Commission de l'information géographique de l'agglomération de Strasbourg (CIGAS) regroupant des partenaires publics et privés autour de la coproduction des données topographiques de référence.



Service Géomatique et connaissance du territoire

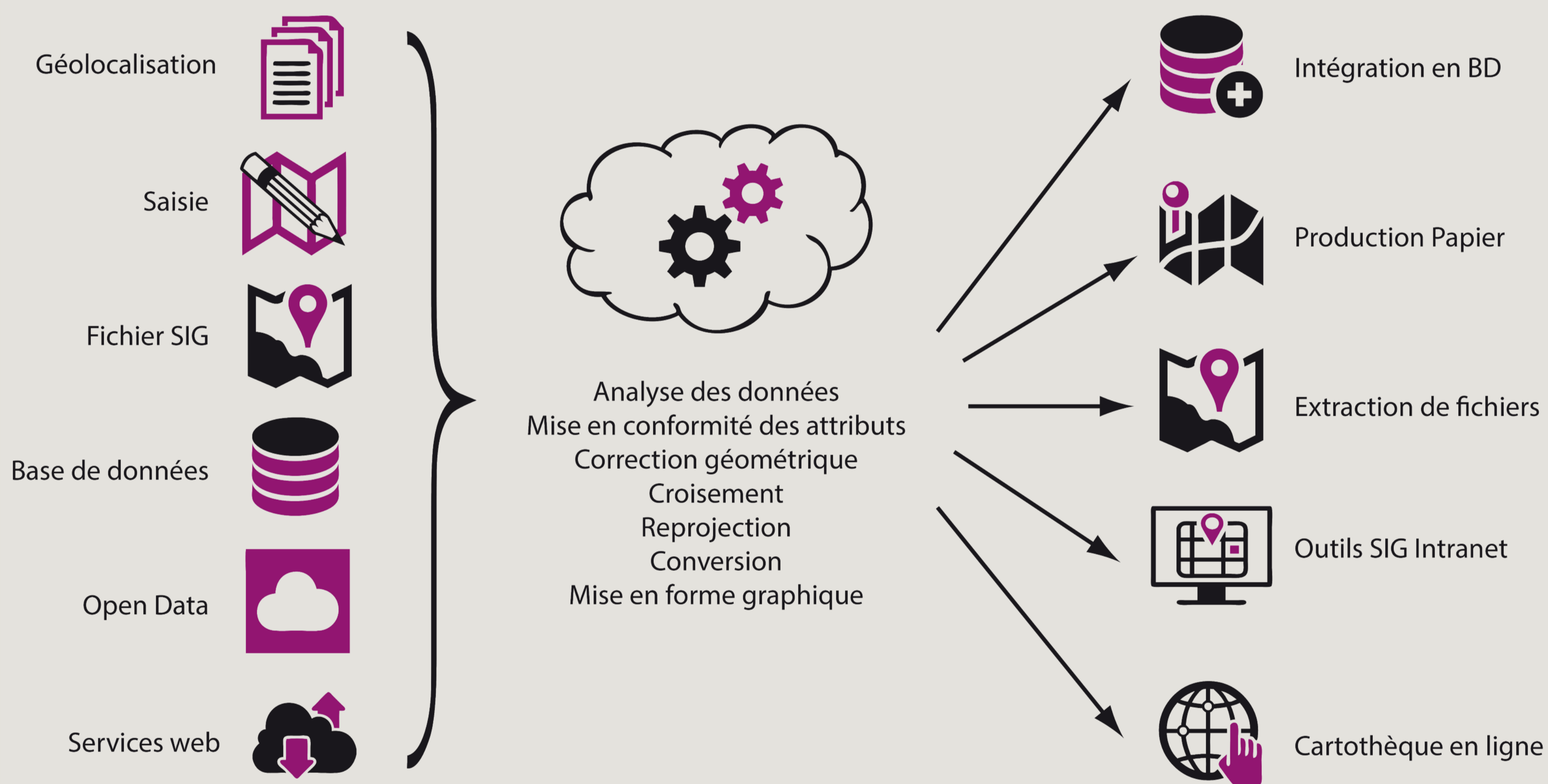
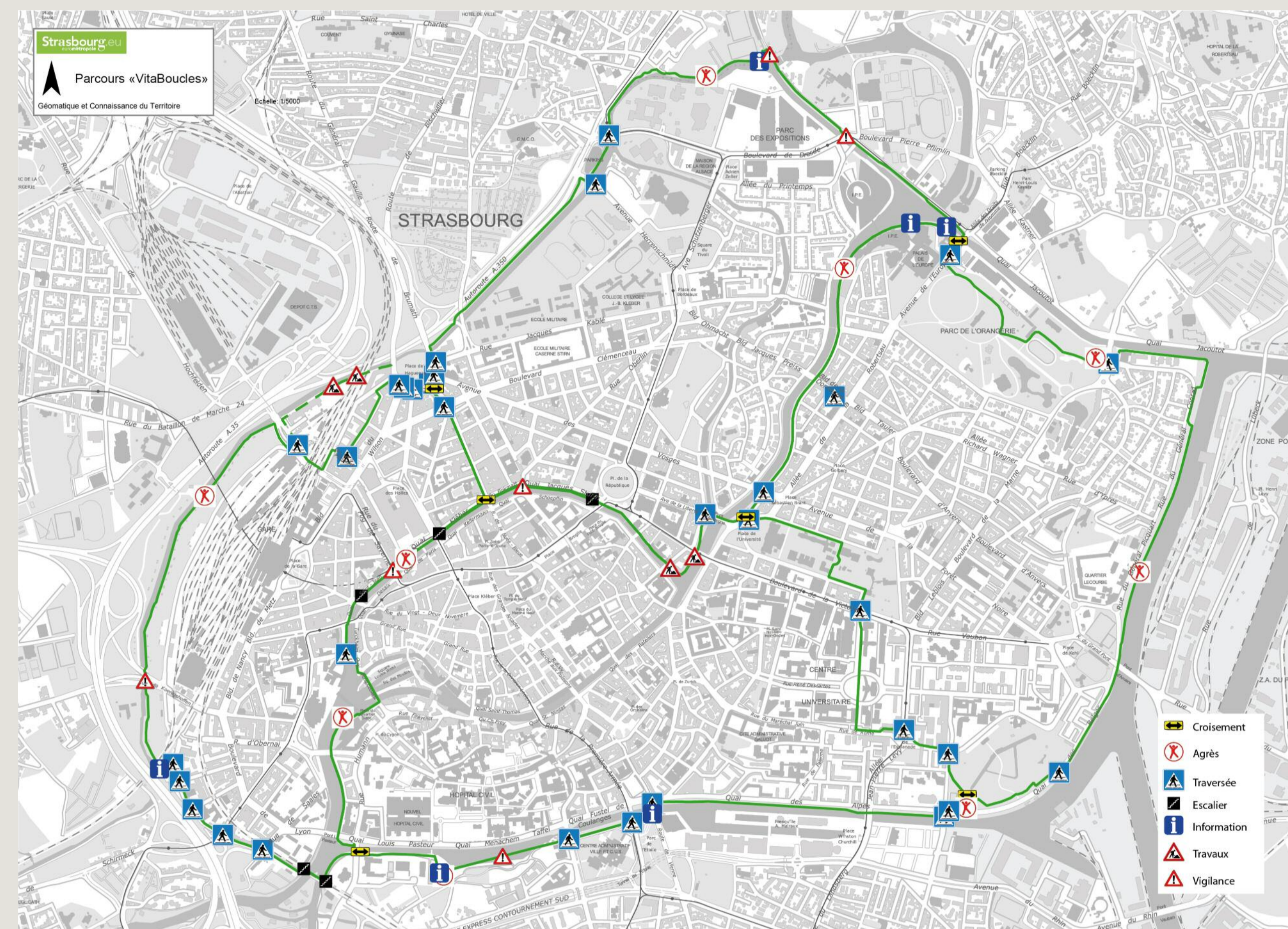


Atelier de géomatique

Ce département constitue une ressource et un support interne sur les différents domaines techniques de la géomatique.

Il assure le support technique des utilisateurs des services acteurs du SIG sur les aspects liés aux données géographiques thématiques, depuis leur constitution jusqu'à leur diffusion en passant par tous les traitements de croisement ou d'édition graphique.

À ce titre, l'Atelier de géomatique assure des missions d'assistance de premier niveau pour les utilisateurs du SIG et apporte son expertise aux services sur la partie « information géographique » de leur activité.

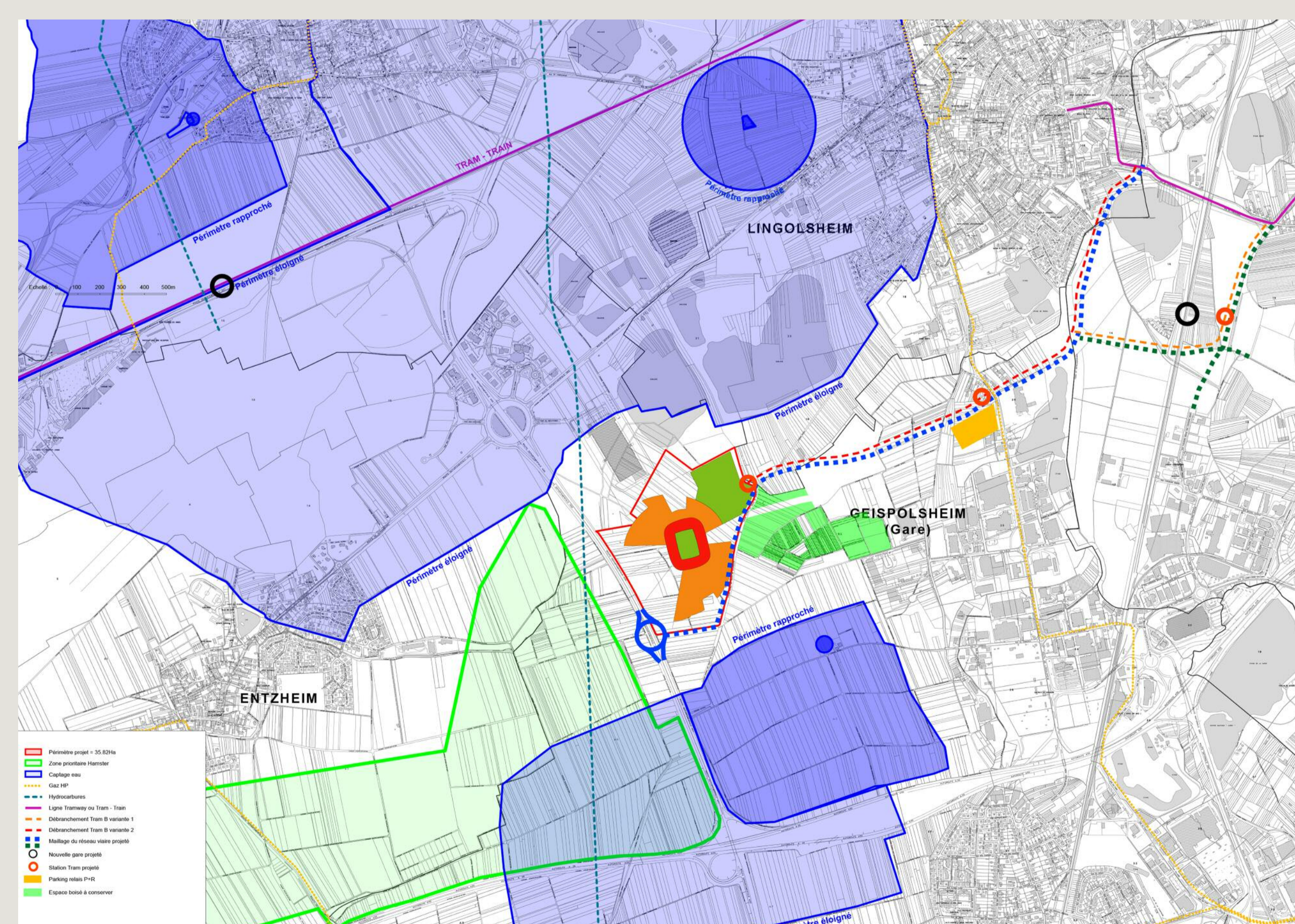


C'est l'interface du service Géomatique et connaissance du territoire avec les autres services pour tous les échanges techniques, en particulier avec le service Systèmes d'informations, télécommunications et réseaux pour le lien entre les données et la mise en œuvre de la plateforme technique informatique du SIG.

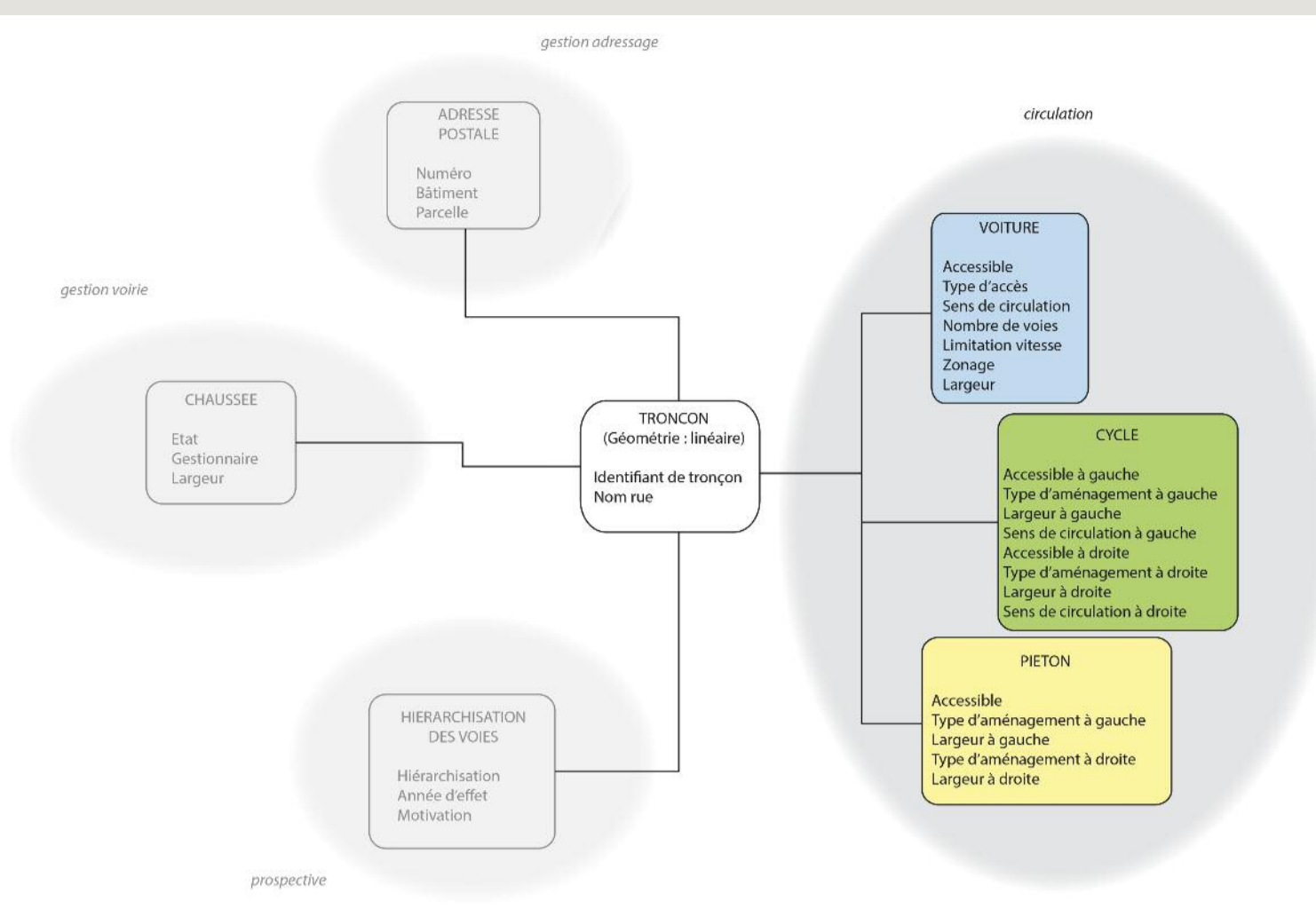
→ Guichet unique technique

Permanence de recueil des demandes.

Atelier.geomatique@strasbourg.eu



Service Géomatique et connaissance du territoire



Conception – Modélisation



Gestion – Mise à jour



Exploitation – Analyse

Études et usages de l'information géographique

Ses missions :

- développer les usages de l'information géographique au sein des services de la collectivité
- mener des études et projets à dimension géographique

Le département assure un rôle de catalyseur pour le développement des usages dans les services. Il conseille, informe et sensibilise les agents aux technologies de l'information géographique et œuvre pour que les services s'approprient l'information géographique dans leurs métiers.

Il pilote, met en œuvre et évalue des études et projets à dimension géographique. Il mène des études des structures et des dynamiques territoriales et participe à l'évaluation des territoires.

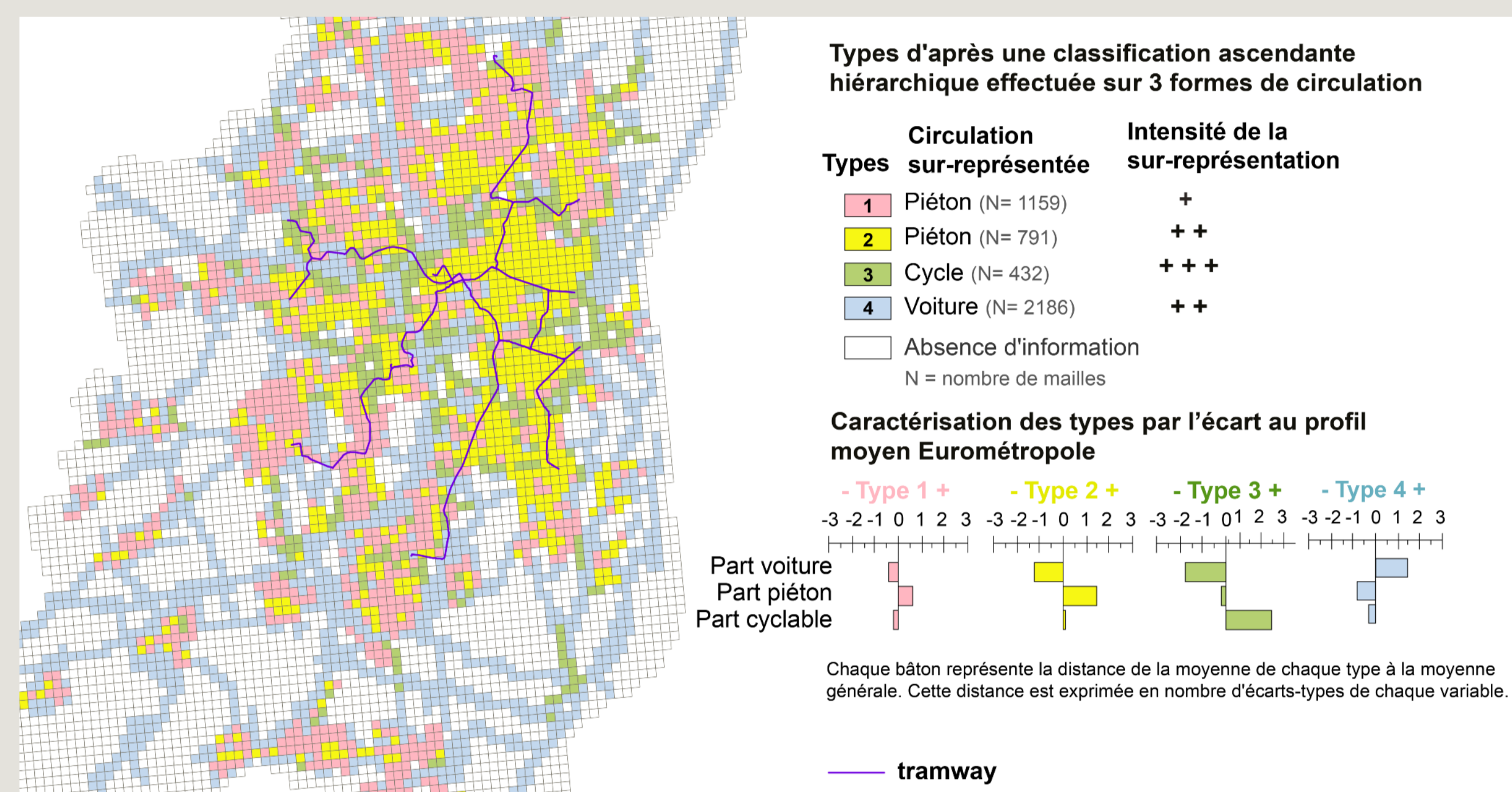
Ses activités principales :

→ Concevoir

- Accompagner les services dans leur expression de besoin et les épauler sur les problématiques SIG
- Concevoir et modéliser des bases de données
- Assister les services dans la définition d'indicateurs de territoires.

→ Gérer

- Mettre en place des indicateurs de qualité sur les données de référence et thématiques
- Proposer des techniques de collecte, de gestion et de mise à jour des données
- Rédiger des guides de gestion des données.

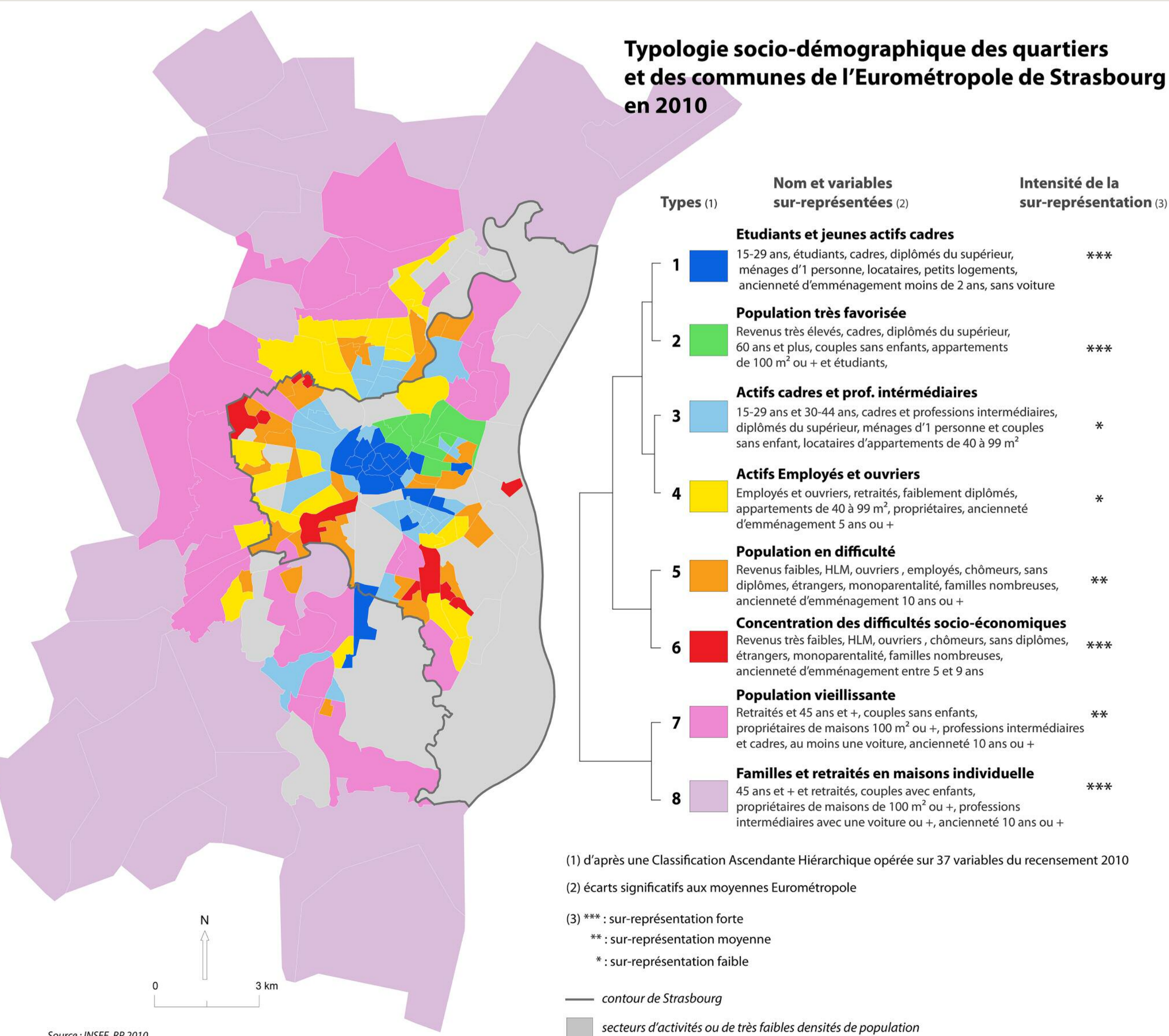


→ Analyser

- Proposer, concevoir et réaliser des cartographies en respectant les règles de sémiologie graphique
- Expertiser les demandes de prestations (études thématiques, analyses spatiales)
- Produire des diagnostics territoriaux et des analyses prospectives
- Sensibiliser et accompagner les services au traitement spatial de leurs bases de données.

→ Partager

- Favoriser l'échange standardisé des données (documentation, métadonnées)
- Faciliter l'usage et l'appropriation des données (guide utilisateurs et métadonnées)
- Organiser la diffusion des informations sous forme synthétique et cartographique, en particulier les données statistiques.



Projets de logements sur le territoire de Strasbourg de 2014 à horizon 2030

